

Objet : RS - Approbation d'une subvention pour le Tennis Club de La Ravoire

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 23

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Grégory Basin - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Daniel Bouchet à Martin Noblecourt - de Vincent Boulois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Céline Vernaz - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmais - de Walter Sartori à Jean-Maurice Venturini - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Sandra Ferrari - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 mai 2024

délibération n° 094-24 C

objet **RS - Approbation d'une subvention pour le Tennis Club de La Ravoire**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que les événements sportifs d'envergure se tenant sur le territoire de l'agglomération contribuent au rayonnement de l'agglomération.

Le Tennis Club de La Ravoire organisera du 23 août au 25 août 2024 la 2^e édition de son tournoi national de tennis fauteuil avec 16 participant(e)s parmi les meilleur(es) Français(es).

La vision du club est de « devenir un club offrant des services de qualité auprès de tous les publics ». Ce tournoi a permis au club de licencier un joueur de tennis fauteuil. Le club organise également des séances de découverte du tennis fauteuil auprès de l'association des paralysés de France située à Barberaz.

Le budget prévisionnel de la manifestation est de 14 000 €. Comme en 2023, il est proposé de verser une subvention d'un montant de 1 500 € au titre du dispositif « sport et rayonnement ».

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement », notamment son volet « événements exceptionnels », modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013,

Vu l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 29 avril 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le versement d'une subvention de 1 500 € au Tennis Club de La Ravoire pour l'organisation du tournoi national de tennis fauteuil qui se déroulera du 23 au 25 août 2024.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **094-24 C**

Objet de l'acte : RS - Approbation d'une subvention pour le Tennis Club de La Ravoire

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte : 30 mai 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240530-lmc1H31564H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H31564H1

Date de transmission en Préfecture : 06 juin 2024

Date de réception en Préfecture : 06 juin 2024

Date de publication sur le site internet: jeudi 06 juin 2024